

**TERMES DE REFERENCE:**

**MARCHE DE TRAVAUX  
AMENAGEMENT DE 40 METRES LINEAIRES A LA RAVINE CROIX-DESPREZ**

**1. PRESENTATION ET CONTEXTE**

Le groupement GRET-Oxfam a élaboré le projet PARAD, dans la continuité de leurs interventions passées dans cette zone et en raison de leurs complémentarités sectorielles. Les institutions haïtiennes en charge de l'aménagement et la reconstruction sont impliquées dans le pilotage de l'action (CIAT, UCLBP, MTPTC, mairie de Port au Prince).

L'objectif général du projet est de contribuer au retour des populations déplacées dans leur quartier d'origine, en cohérence avec la Politique nationale du logement, de l'habitat et du développement urbain et en privilégiant une approche urbaine intégrée et durable dite « logement/quartier », en cohérence avec le manuel de planification urbaine coproduit par le CIAT, l'UCLBP et le SPU/MTPTC.

Le projet PARAD est un projet urbain intégré qui privilégie les approches territoriales aux approches sectorielles, et allie reconstruction et aménagement durable et préventif. Il se décompose en 3 volets d'intervention interdépendants:

**Résultat 1 : Les habitants de la zone de Desprez bénéficient de travaux d'infrastructure amorçant la mise en œuvre d'un schéma concerté d'aménagement de quartier.**

**Résultat 2 : Les acteurs économiques et les organisations communautaires de la zone de Desprez sont renforcés dans leurs capacités de maîtrise d'ouvrage et à fournir des services de base aux populations et à animer les dynamiques communautaires et économiques du quartier.**

**Résultat 3 : Les familles affectées par le séisme voient leurs conditions de logement améliorées grâce à un appui technique et financier et appui à la filière construction.**

En lien avec le résultat 1, le groupement GRET-Oxfam recherche une firme pour concevoir et réaliser des travaux d'aménagement sur 40 mètres linéaires à la ravine Croix-Desprez, dans la zone de Desprez respectant les normes de construction du MTPTC.

L'exécution des travaux sur la ravine Croix-Desprez s'inscrit dans un projet global d'aménagement du quartier de Desprez. Les traitements des ravines et des canaux de drainage sont des éléments structurants du quartier. Leur aménagement aura un impact non seulement sur les conditions de vie des habitants vivant sur l'axe de la ravine Croix-Desprez mais également sur l'ensemble des composantes du projet d'aménagement du quartier. Des impacts sont également à prévoir sur le quartier de Desprez et sur la population des zones avoisinantes, qui reçoivent aujourd'hui un flux d'eaux usées et pluviales, chargé de déchets et débris en tout genre par les collectrices.

Les travaux à mener sur la ravine Croix-Desprez ne constituent donc pas seulement un aménagement d'infrastructure mais également une opportunité d'améliorer les pratiques du quartier.

Le comité d'évaluation des offres techniques et financières sera donc sensible aux propositions qui adopteront une approche non seulement techniquement intéressante et faisable, mais également urbanistique, paysagère, écologique ou environnementale et sociale.

## 2. OBJET DE LA PRESTATION

La prestation demandée a pour objet de :

- Réaliser les études d'exécution des ouvrages et activités incluant :
  - une évaluation technique du sol, du site ;
  - L'étude de l'aménagement du tronçon considéré en gabions végétalisés et les plans détaillés (relevé topographique, profil en long, plan de masse- plans des ouvrages- plans de structures- plan d'aménagement environnemental, coupes, vues en plan, en élévation et 3D, etc).
- Exécuter :
  - La préparation du site,
  - le curage de la plateforme et de la ravine,
  - La construction d'un mur de soutènement en gabion de 40 mètres linéaires de long sur une hauteur de 7 mètres en moyenne après curage de la plateforme et de la ravine;
  - L'aménagement en gradins d'une plateforme au haut du mur en gabions à partir de 5 mètres de haut aux fins d'avoir un espace avec des arbres et mobiliers urbains.
  - La construction d'un muret en maçonnerie de roche mesurant 40 mètres linéaires, d'une hauteur de 2 mètres environ (dimensions à vérifier lors de l'étude),

Le nettoyage du site et le repli des installations.

Le soumissionnaire présentera une offre financière pour l'ensemble des activités décrites ci-dessus en tenant compte de tous les paramètres des TDR. Le marché est à prix global et forfaitaire.

L'entreprise proposera clairement une méthodologie afin d'atteindre les résultats prévus, dans le contexte socio-économique spécifique de Ti Source.

- Le chronogramme d'activités ;
- La stratégie d'exécution ;
- Un tableau des ressources humaines qualifiées et non qualifiées nécessaires en fonction des périodes et des travaux à exécuter, et de leur origine (hors quartier ou du quartier) ;
- Chronogramme de recrutement en fonction des blocs d'activités et des ressources locales et/ou externes nécessaires ;
- La liste de matériel nécessaire.

Cette méthodologie devra préciser aussi son approche participative, visant la sensibilisation des riverains soit avec l'équipe MOUS<sup>1</sup>, soit avec ses propres ressources, concernant les travaux à réaliser ; définir la base de recrutement des ouvriers de la zone pour accomplir les tâches techniques et moins techniques ; tenir compte de l'équité de genre par l'embauche d'un nombre conséquent de femmes (au moins 30 %). Aussi, l'entrepreneur doit prévoir et accepter la présence d'apprenties-femmes et professionnelles formées par le PARAD en technique de construction à travers la

---

<sup>1</sup> MOUS : Maitrise d'Œuvre Urbaine et Sociale

méthode chantier-école. La répartition des tâches doit bien veiller à ne pas confiner celles-ci dans les rôles qui peuvent être considérés subalternes (ex : transport de l'eau, faire la circulation, etc.).

- L'offre financière comprendra obligatoirement :
  - Un devis détaillé (cf. Annexe 2B) ;
  - Un résumé du devis suivant le format spécifié en Annexe 2A ;
  - Le sous détail des prix les plus élevés ;
  - Le bordereau des prix unitaires ;
  - Le formulaire de soumission de l'offre.

### **3. CARACTERISTIQUES DES TRAVAUX**

Les travaux prendront en compte les caractéristiques physiques et techniques de la ravine.

#### **3.1 CARACTERISTIQUE DE LA RAVINE CROIX-DESPREZ**

- La ravine en amont est caractérisée par un lit de ravine d'une largeur de 9.00 mètres au départ, d'une hauteur de berge évaluée à 11 mètres environ et le débit de la ravine Croix-Desprez est de 1362.24 l/s.

#### **3.2 CARACTERISTIQUES DES OUVRAGES A REALISER**

- Les dimensions des murets en maçonnerie de roche à titre indicatif (Longueur=40 m; hauteur=2.00 m; épaisseur=0.50 m) ;
- Le fond de la ravine sera en gabion d'épaisseur 0.50 m ;
- Les caractéristiques générales des roches utilisées pour le mur de soutènement en gabion et le muret en maçonnerie de roche ;
  - Celles-ci devront être des pierres naturelles et mesurer entre 20 et 40 cm, sonores au marteau ;
  - Les roches doivent être saines, non friables, et ayant la plus forte densité possible, leur porosité en poids ne doit en aucun cas dépasser 16% ;

### **4. ASPECTS SOCIAUX**

Les aspects sociaux doivent tenir compte des paramètres suivants lors du déroulement des activités :

- Informer concrètement la population, à travers ses représentants légaux et communautaires (Comités quartiers, Responsables de Blocs et CASEC), des objectifs de l'étude et des travaux ;
- Être accompagné par au moins un employé de la MOUS (Maîtrise d'œuvre urbaine et sociale), des membres d'organisations de la zone ou des notables lors des visites de terrain ;
- Prévenir les riverains de la zone avant le lancement des travaux ;
- Discuter avec la population de l'impact possible des travaux ;
- Tenir compte des attentes de la communauté ;
- Tenir compte des conseils et recommandations des autorités comme entité chargée d'accompagner les différents acteurs intervenant sur le terrain dans le cadre de cette phase du projet ;
- Le soumissionnaire sélectionné aura à signer le contrat d'engagement social.

## 5. RESPECTER LES CLAUSES D'INSERTION DU PARAD

Les clauses d'insertion du PARAD sont que :

- 80% de la main-d'œuvre sera employée au niveau de la communauté de Desprez ;
- 30% de cette main-d'œuvre locale devra être recrutée parmi les femmes qualifiées

Le PARAD a mis en place à cette fin un dispositif d'accompagnement et de promotion de l'emploi des femmes dans le domaine de la construction.

Le volet genre a mis en œuvre un chantier-école pour s'assurer de la disponibilité en ressources en maçonnerie chaînée et faire la promotion de la participation des femmes dans le processus de reconstruction de la zone.

Le chantier-école a déjà fourni une formation en maçonnerie chaînée à 100 femmes résidentes de la zone qui seront intégrées dans les différents chantiers du projet en vue de bénéficier des avantages économiques et techniques issus des travaux de construction (accès à l'emploi et aux revenus, amélioration des capacités techniques).

Ce chantier est également l'occasion de faire la promotion pour un changement de perception du rôle de la femme et pour l'acceptation du travail des femmes dans des emplois traditionnellement masculins.

De plus, trente professionnels de la construction, dont 3 femmes, ont été formés dans le cadre du projet et certifiés par l'INFP.

Ces compétences devront être valorisées dans la mise en œuvre des travaux de cet AO.

Le prestataire pourra donc s'appuyer sur ce dispositif d'accompagnement pour répondre à ces clauses d'insertion.

Pour ces 2 objectifs, le prestataire devra faire une note méthodologique intégrant un calendrier de rencontres communautaires dans le calendrier de travaux et une explication de la démarche visant à l'emploi local et des femmes en particulier.

## 7. MISSION/ TACHES A EXECUTER PAR L'ENTREPRISE

L'entreprise dans le cadre des travaux a entre autres, pour mission de :

- Réaliser les études d'exécution tenant compte des aspects environnementaux et sociaux à savoir, la gestion des bruits de chantier (décibels et fréquence), les maisons voisines, les passages provisoires pour les riverains (Circulation piétonne) etc.
- Garantir la présence d'un kit de premiers soins et de compétences pour pouvoir l'utiliser en cas de besoin ;

- Identifier de concert avec les Organisations Communautaires de Base et/ou le collectif le point de stockage des débris avant évacuation définitive ;
- Mettre en place un système de communication sur le site, panneaux d'affichage expliquant le projet (commanditaire, bailleur, durée, nombre d'emplois créés, dont le nombre de femmes employées etc.), les détours à faire, circulation, etc ;
- Organiser le recrutement des ressources humaines hommes et femmes (techniciens et main d'œuvre non qualifiée) en impliquant les acteurs du quartier et en particulier le collectif, pour toutes les taches possibles ;
- Réaliser des séances de formation et d'information pour les ouvriers et ouvrières avant l'exécution des travaux ;
- Construire un dispositif provisoire de sécurité et de protection pour le site et les riverains ;
- Evacuer les remblais et les déchets, nettoyer le site et transporter les remblais et détritres vers la décharge de Truitier, autorisé par les pouvoirs publics ;
- Travailler avec le moins d'impact négatif possible sur la végétation existante ;
- Remettre les lieux en état ;
- Présenter le calendrier des travaux suivant sa méthodologie ;
- S'assurer que tous les travailleurs, ouvriers, ouvrières et autres intervenants sont équipés correctement et sont couverts par L'OFATMA durant toute la durée du chantier.

## 8. CONSTITUTION DE L'OFFRE

L'offre du soumissionnaire contiendra les documents suivants dûment paraphés à toutes les pages et dans l'ordre ci-dessous. Le soumissionnaire fournira un CD contenant les éléments de l'offre financière (le cadre de devis estimatif, le bordereau des prix unitaires) au format Excel.

### 8.1 Contenu de l'Offre Technique

L'enveloppe numérotée I contiendra uniquement l'Offre Technique. L'Offre Technique ne doit comporter aucune information financière. Elle se compose des éléments ci-après, indispensables à la prise en compte de l'offre.

1. **Profil ou présentation globale de l'entreprise** Informations générales sur le soumissionnaire et le descriptif de la firme (raison sociale et sigle, adresse complète y compris email, téléphone, date de création, organigramme)
2. **Pièces légalisant l'entreprise** : patente à jour
3. **Pièces légalisant l'entreprise** : quitus à jour
4. **Pièces légalisant l'entreprise** : Carte d'identité fiscale
5. **Procuration du signataire ou des signataires de la soumission**
6. **Déclaration de Conformité**
7. **Copie du Procès-verbal de la visite du site** signée par le soumissionnaire et l'autorité contractante. Cette visite, fortement recommandée, est pondérée dans l'évaluation.
8. **Liste du Personnel cadre /ressources humaines**
9. **CV détaillés** pour :

- Le Directeur des travaux ou le chef d'entreprise prouvera son expérience professionnelle dans des œuvres similaires.
- Les Ingénieurs responsables des travaux prouveront leurs expériences professionnelles dans l'exécution des travaux similaires, mais aussi dans le contrôle et la gestion des ressources humaines.
- L'Ingénieur responsable des travaux devra présenter ses diplômes accréditifs correspondants.

L'ensemble des ressources humaines affectées à la mission doivent avoir des connaissances avérées dans leurs domaines respectifs.

### **10. Organigramme de l'équipe dédiée au projet (différente de l'organigramme de l'entreprise):**

Il doit faire ressortir la position de chacun de ses membres pour l'exécution des travaux.

### **11. Liste du matériel et des équipements affectés à l'exécution des travaux**

L'Entrepreneur devra présenter la liste des matériels et équipements en état de fonctionnement, nécessaires et disponibles en tout temps pour l'exécution des travaux. Si au moment de la réalisation du projet le matériel décrit est mobilisé par ailleurs, la firme s'engage à utiliser un matériel de performance équivalente. Les descriptions doivent démontrer la capacité du soumissionnaire à réaliser les travaux.

Le soumissionnaire doit indiquer si ces équipements sont sa propriété, sont loués ou sont utilisés par un sous-traitant.

### **12. La Méthodologie**

Dans cette partie, le soumissionnaire fournira tous les détails sur les méthodes de travail qu'il compte utiliser. Entre autres, cette note comprendra une bonne compréhension des objectifs du marché qui se traduira par:

- le degré de compréhension globale du marché ;
- la stratégie d'exécution du marché
- l'intégration de la main d'œuvre locale
- le respect de l'équité genre
- l'explication des risques ayant une incidence sur l'exécution du marché
- le programme de travail comportant de brèves descriptions des activités principales, indiquant le déroulement des tâches pour atteindre les objectifs du marché décrits dans les TDR. En particulier, la proposition devra détailler les activités d'exécution. Le soumissionnaire doit prendre en compte l'exigence de préparer des plans et de réaliser des essais ou tests si nécessaires.

L'Entrepreneur décrira tous les aspects : procédures, outillage et techniques démontrant qu'il est capable de réaliser les travaux selon les conditions de ce marché. Il devra présenter la Structure de Fractionnement des Travaux en vue de dégager autant que possible la logique de la suite des activités à réaliser pour les livrables décrits dans le cadre de ce marché. L'Entrepreneur devra démontrer son engagement à produire les livrables selon les normes de qualité applicables aux projets de constructions civiles. Il

prendra soin de mentionner ses procédures de contrôle de qualité et les méthodes utilisées pour s'assurer que les normes de qualité seront respectées.

**13. Le chronogramme d'Exécution des activités,**

Il établit la durée de réalisation des travaux en fonction des différentes tâches à réaliser et la synchronisation entre les phases d'exécution.

**14. Les preuves d'une expérience pertinente dans la réalisation de marchés de travaux de sécurisation de ravine et autres travaux de protection.**

**N.B** Tous les documents requis pour l'analyse de l'offre technique devront être soumis dans l'enveloppe No. I. Lors de l'ouverture de l'offre, le contrôle consistera à vérifier la présence de ces documents qui seront utiles à l'évaluation ultérieure de l'offre. Une présentation avec des documents reliés conçue pour la facilité du dépouillement (faisant usage d'intercalaires par exemple) sera appréciée.

Après contrôle, et seulement après vérification que ces informations ont été présentées, il sera procédé à l'ouverture de l'enveloppe II.

**2.2 Contenu de l'offre financière**

L'enveloppe numérotée II contiendra uniquement l'Offre Financière elle-même

L'Offre Financière devra comprendre obligatoirement :

1. **Le formulaire de soumission** dûment rempli, signé et scellé
2. **Le modèle de Devis et de devis détaillé** pour l'exécution rempli et signé (voir Formulaire

## 9. CRITERES DE SELECTION DE L'OFFRE

Oxfam va prendre en compte les aspects suivants dans le choix du contractant :

❖ EVALUATION TECHNIQUE DE L'OFFRE

- Conformité de l'entreprise au regard de la loi (patente, quitus fiscal à jour)
- Formulaire de soumission
- Qualité et pertinence de la note méthodologique ;
- L'organigramme d'organisation du chantier, celui de l'entreprise et chronogramme d'exécution des travaux ;
- Moyens humains et matériels mis à disposition ;
- Qualité des plans et des notes de calcul associées ;
- Expériences précédentes dans des travaux du même type avec les références de contact ;
- Stratégie de mobilisation de la main d'œuvre locale en respectant l'équité de genre ;
- Procès verbal de la visite des lieux ;
- Liste des matériels à utiliser pour le chantier avec détails.

❖ **EVALUATION FINANCIERE DE L'OFFRE**

- Un devis détaillé ;
- Un résumé du devis, suivant le format spécifié en annexe 2 A ;
- Bordereau des prix unitaires ;
- Sous détails des prix les plus élevés.

**N.B. : Prière de soumettre un (1) original avec deux (2) copies du document complet sous enveloppe détachée.**

**10. CALENDRIER**

Description	Date limite
Publication de l'avis à manifestation d'intérêt	15 février 2017
Visite de site du projet	17 février 2017 – à midi
Réception des offres sous plis fermés et ouverture	06 mars 2017
Évaluation des offres	08 mars 2017
Contractualisation	10 mars 2017
Début du contrat (démarrage des travaux)	14 mars 2017
Finalisation des travaux	21 avril 2017
Réception des travaux	28 avril 2017

**11. DATE LIMITE DE REMISE DES TRAVAUX**

La date limite de remise des travaux est prévue au 28 avril 2017.

Au delà des pénalités de retard seront prévues à hauteur de 5/1000<sup>e</sup> par jour de la valeur totale du contrat.

**12. CONDITIONS DE PAIEMENT**

- a. Premier paiement 30%, à la signature du contrat.
- b. Deuxième paiement 30%, après la remise des rapports technique et financier (sur la base de 30% des travaux) de l'ingénieur d'Oxfam GB et vérification du respect des clauses sociales
- c. Troisième paiement 30%, après la remise des rapports technique et financier (sur la base de 60% des travaux) de l'ingénieur d'Oxfam GB et vérification du respect des clauses sociales
- d. Enfin, après quarante-cinq jours (45 jours) de la réception définitive concluante des travaux, on versera au Soumissionnaire les 10% restants.



### 13. RÉPONSES

Votre offre doit être déposée au niveau de la réception d'Oxfam à l'adresse suivante :  
 Au plus tard le 06 mars 2017 à midi.

**Bureau Oxfam**  
**# 3, Pèlerin 2A, Pétion-Ville Haïti**

Veuillez mentionner « Soumission : Projet d'aménagement de 40 ml de la ravine Croix-Desprez -  
 Réf : Port-au-Prince/PARAD/Croix-Desprez/MS007/2017 sur l'enveloppe.

Pour toute question par rapport à ces TDR, veuillez nous écrire à l'adresse suivante :  
[rceleste@oxfamintermon.org](mailto:rceleste@oxfamintermon.org)

#### ANNEXE 2A - RESUME DU DEVIS

**Les soumissionnaires doivent impérativement remplir le résumé du devis. Le cadre du devis détaillé est donné et doit être aussi rempli.**

Les prix doivent être hors TVA (taxe sur valeur ajoutée) et comprennent la totalité des travaux demandés avec tous les frais correspondants (mains d'œuvres, matériaux, travaux et équipements). Aucun frais supplémentaire, pour des raisons inhérentes à la fluctuation du marché des fournitures, ne pourra être accepté durant la durée de l'appel à compter du choix déterminé du contractant ou de l'entreprise.

	#	Description	Prix Total (HTG)
<b>A</b>		<b>Travaux de Curage</b>	
<b>B</b>		<b>Etude des aménagements et plans détaillés</b>	
<b>C</b>		<b>Construction des ouvrages</b>	
<b>1</b>		<b>Activité de démarrage et préparation du site</b>	
<b>2</b>		<b>Implantation</b>	
<b>3</b>		<b>Fondation</b>	
<b>4</b>		<b>Erection des murets</b>	
<b>5</b>		<b>Aménagement des gradins et la berge en couverture végétale</b>	
<b>6</b>		<b>Finition et nettoyage</b>	
<b>7</b>		<b>Remise des travaux</b>	

**ANNEXE 2B - DEVIS DETAILLE**

**Aménagement de 40 ml sur la ravine Croix-Desprez**

Lot 1a - Aménagement de 40 ml sur la ravine Croix-Desprez					
#	Description	Unité	Quantité	Prix U. (HTG)	Prix Total (HTG)
1	Curage				
2	Etude de l'ouvrage				
2.1	Mobilisation et repli	FF			
3	Implantation				
4	Construction du mur de soutènement en gabion				
5	Construction du muret en maçonnerie de roche				
6	Aménagement des gradins et la berge en couverture végétale				
7	Main d'œuvre	FF			
	<b>Total</b>				

**N.B.** Ce cadre de devis n'est pas exhaustif, le soumissionnaire au besoin peut ajouter d'autres rubriques.

**Annexe 2C**  
**Formulaire n°1.-**  
**MODÈLE DE SOUMISSION / (MS)**

A: \_\_\_\_\_,

Port-au-Prince, Haïti

Pour le: (*nom du projet*) \_\_\_\_\_

Monsieur \_\_\_\_\_

Je soussigné, (*nom, prénom, profession, qualité*)

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Agissant au nom et pour le compte de la Firme \_\_\_\_\_ en vertu des pouvoirs qui me sont conférés, joints en annexe à la soumission.

Après avoir pris connaissance, en vue de la réalisation des travaux susmentionnés, de toutes les pièces du dossier faisant l'objet de l'Appel d'Offres susvisé (Conditions Contractuelles, Spécifications Techniques, Devis Estimatif...) et après avoir apprécié à mon point de vue et sous ma responsabilité la nature et la difficulté des travaux à exécuter:

- 1 - Remets, revêtus de ma signature, tous les documents demandés dans les Instructions aux Soumissionnaires.
- 2 - Me soumetts et m'engage, à exécuter l'ensemble des ouvrages conformément aux clauses stipulées dans le dossier, notamment les Conditions Contractuelles Générales et Particulières, les Spécifications Techniques ainsi qu'aux clauses additionnelles qui font partie de mon offre, éventuellement assorties des modifications qui seront introduites à la passation du Marché ou en cours de travaux, pour le prix, tel qu'il ressort du Devis Estimatif joint à la présente soumission et exprimé en Gourdes de:

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ (*en chiffres et en lettres*)

- 3 - M'engage, si ma soumission est acceptée, à commencer les travaux d'études à partir de l'ordre de service de démarrage, et à terminer et livrer les travaux prévus au marché dans

- 
- un délai de \_\_\_\_\_ mois, ce délai étant calculé à partir de l'ordre de service de démarrage mentionné ci-dessus.
4. Accepte de rester lié, pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date d'ouverture des plis, par ma soumission.